



Aïla

NOTE STRATÉGIQUE
NS-AILA-2026-03 (v10)

Jeunesse gabonaise : L'art de planifier Sans exécuter

*Diagnostic d'une crise
systémique et propositions
opérationnelles pour la
jeunesse gabonaise*

SOMMAIRE

3

Note au lecteur

4

Synthèse exécutive

5

PARTIE I. Autopsie institutionnelle : l'art de planifier sans exécuter

10

PARTIE II. Diagnostic intégré : neuf dimensions d'une crise

20

PARTIE III. Le PNCD 2026-2030 : la fenêtre et ses risques

22

PARTIE IV. Propositions opérationnelles : un système articulé

30

PARTIE V. Tableau récapitulatif

31

PARTIE VI. Conditions de réussite et risques

34

Conclusion : Le coût de l'inaction

35

Références et sources

37

Annexe : Données du PLFR 2026

Note au lecteur

Cette note est produite par AILA dans son rôle de cabinet de conseil stratégique indépendant. Elle s'adresse aux décideurs politiques, aux institutions publiques gabonaises, aux organisations internationales de développement et à tout acteur engagé dans la transformation des politiques de jeunesse, et à la jeunesse gabonaise elle-même, première concernée.

Elle ne prétend pas à l'exhaustivité d'une étude académique. Elle vise l'utilité : un diagnostic honnête, une autopsie des politiques existantes, et des propositions calibrées pour résister à l'épreuve de la mise en œuvre. Là où les données manquent (ce qui est lui-même révélateur), la note le signale explicitement.

Les propositions spécifiques formulées dans cette note, notamment l'Allocation Tremplin et le Hub Jeunes Gabon, sont des contributions d'AILA au débat public. Elles ne se substituent pas à une politique nationale de jeunesse ; elles s'inscrivent dans le cadre plus large d'une stratégie cohérente, dont les fondements sont examinés ici.

La note identifie les conditions sans lesquelles ces instruments, aussi bien conçus soient-ils, ne produiraient que des résultats marginaux.

Les Nations Unies retiennent, aux fins de la collecte de données, la tranche de 15 à 24 ans pour qualifier la jeunesse. La Charte africaine de la jeunesse de l'Union africaine l'étend de 15 à 35 ans, un repère plus large et plus proche des réalités démographiques et économiques du continent. C'est celui que cette note adopte pour son propre périmètre : 15-35 ans.

¹ Nations Unies, définition statistique de la jeunesse (15-24 ans), Département des affaires économiques et sociales ; Union africaine, Charte africaine de la jeunesse (2006), article 1er (15-35 ans).

Synthèse exécutive

Le Gabon n'a pas un problème de vision pour sa jeunesse. Il a un problème d'exécution. Depuis l'indépendance, le pays a produit des plans, des stratégies, des instances et des structures en nombre. Aucun n'a survécu à sa propre mise en œuvre. Le résultat n'est pas un manque d'idées : c'est une architecture institutionnelle qui sait diagnostiquer et ne sait pas tenir. Le taux de chômage des jeunes atteint officiellement 35,7% en février 2025. Derrière ce chiffre, une crise à neuf dimensions, emploi, formation, santé mentale, logement, vulnérabilités spécifiques, qu'aucune politique sectorielle n'a jamais traitée dans sa globalité.

La Ve République ouvre une fenêtre inédite. Le PNCD (Plan national de croissance et de développement) 2026-2030 place la jeunesse parmi ses priorités affichées. Mais une priorité affichée n'est pas une priorité financée : sans sanctuarisation budgétaire, sans gouvernance unifiée et sans culture du résultat, le PNCD prendra sa place dans la même série que les précédents, un plan de plus, pas le dernier.

Cette note propose une lecture systémique, pas une liste. Les neuf dimensions de la crise jeunesse ne sont pas des problèmes parallèles : elles se nourrissent les unes des autres. Colmater l'une sans traiter les huit autres, c'est réparer une voie d'eau sur un navire qui en compte huit de plus.

Axes structurants de cette note

1. Autopsie des structures et plans existants : pourquoi ça ne fonctionne pas
2. Diagnostic intégré des neuf dimensions de la crise jeunesse
3. Lecture critique de la décision sur les bourses à l'étranger
4. Articulation avec le PNCD 2026-2030 et les conditions de réussite
5. Propositions opérationnelles, dont l'Allocation Tremplin et le Hub Jeunes Gabon comme instruments complémentaires d'une politique nationale

Chômage des jeunes,
février 2025



35,7%

Étudiants menacés
d'exclusion, février 2026



7 209

Demandeurs d'emploi
16-35 ans, 2013-2023



+279%

*Échelles indicatives, propres à chaque indicateur (respectivement 0-100%, 0-15 000, 0-300%);
non comparables entre elles.*

PARTIE I.

Autopsie institutionnelle :

l'art de planifier sans exécuter

Depuis 1990, le Gabon a produit une demi-douzaine de cadres stratégiques pour sa jeunesse. Aucun n'a survécu à sa propre exécution. Cette partie établit ce diagnostic avant d'avancer la moindre proposition.

1.1

L'inflation de plans, l'absence de résultats

Depuis les années 1990, le Gabon a produit au moins une demi-douzaine de cadres stratégiques nationaux impliquant explicitement la jeunesse : le Plan d'action national pour la jeunesse (années 2000), la Politique nationale de la Jeunesse (adoptée il y a près de dix ans, révisée en 2021 avec

le soutien de l'UNESCO et de l'OIF, jamais réellement mise en œuvre faute de feuille de route claire et de financement sanctuarisé), le Gabon Émergent et son volet emploi, les assises nationales de l'éducation de 2010 et leurs suites, le PSGE, et désormais le PNCD 2026-2030. S'y ajoutent des

structures dédiées créées successivement : l'ONE, FIR, ANFEP, le FGIS volet jeunesse, et le PNPE, dernier avatar institutionnel en date. La frise ci-dessous synthétise ce cycle ; le tableau qui suit en détaille chaque jalon.

Années 2000

Plan d'action jeunesse
Jamais mis en œuvre

2010

Gabon Émergent
Abandonné

2010

Assises éducation
Suites partielles

Années 2010

PSGE
Non soutenu

~2016 / 2021

*Politique Nat.
Jeunesse*
Non exécutée

2026-2030

PNCD
En cours

Période	Plan ou structure	Statut
Années 2000	Plan d'action national pour la jeunesse	Jamais mis en œuvre
2010	Gabon Émergent (volet emploi)	Abandonné avec l'alternance
2010	Assises nationales de l'éducation	Suites partielles
Années 2010	PSGE	Non soutenu dans la durée
~2016 (rév. 2021)	Politique nationale de la Jeunesse (UNESCO/OIF)	Non exécutée en 2026
2026-2030	PNCD	En cours

Ce n'est pas l'absence de vision qui explique l'échec. C'est la récurrence de quatre pathologies structurelles : absence de gouvernance de coordination ; déficit de financement sanctuarisé ; absence d'évaluation systématique des résultats ;

et déconnexion entre les dispositifs et les besoins réels des bénéficiaires. Chaque nouveau plan arrive en couche supplémentaire sur des fondations fragilisées, sans jamais procéder à l'audit de ce qui précède.

Signal d'alerte : ce que révèle la récurrence des plans

Quand un État produit régulièrement des plans sur le même sujet sans que la situation s'améliore, il y a deux interprétations possibles. La première : le problème est réellement difficile et les efforts sont réels mais insuffisants. La seconde : la planification est devenue une fin en soi, un substitut à l'action qui permet d'occuper l'espace politique sans engager les ressources et la volonté nécessaires. Au Gabon, les deux dynamiques coexistent. Cette note opte pour la lucidité : identifier sans complaisance les blocages structurels avant de proposer quoi que ce soit de nouveau.

1.2

Le PNPE : ambitions réelles, décalage persistant

Le Pôle national de promotion de l'emploi (PNPE) est la structure pivot de l'insertion professionnelle des jeunes depuis sa création. Son mandat est large : accompagner les demandeurs d'emploi, animer le dialogue public-privé, suivre les contrats d'insertion, gérer les bases de données des chercheurs d'emploi. Sur le papier, c'est l'outil qui manquait.

En pratique, le PNPE présente des résultats contrastés. Côté positif : en un peu plus d'un an, le partenariat PNPE-AGL a permis la création de plus de 150 emplois directs et 80 contrats de professionnalisation ; un job dating a mobilisé plus de 3 000 candidats simultanément à Libreville et Port-Gentil fin 2025 ; un partenariat avec AFG Bank a été signé en mars 2026 pour financer l'auto-emploi ; la

convention PNPE-CNOU date du 17 mars 2026. Ces signaux sont encourageants.

Côté déficit structurel : le directeur général du PNPE, Pascal Franck Nze Ndong Nze, lui-même a publiquement reconnu un décalage persistant entre les offres d'emploi disponibles et les profils enregistrés dans les bases de données. Ce constat, formulé lors de la caravane « PNPE chez vous » dans les quartiers périphériques de Libreville en février 2026², résume en une phrase le problème central de l'adéquation formation-emploi.

Le PNPE ne peut pas résorber seul un écart qui se construit en amont : dans les filières scolaires, dans les universités, dans les centres de formation professionnelle. Il est l'aval d'un système dont l'amont est défaillant.

Les données de suivi interne du PNPE donnent un visage chiffré à ce constat. Sur les huit premiers mois de 2025, à peine un poste collecté sur sept a débouché sur une embauche réelle, et un peu plus d'un demandeur sur trois a été inséré³. Le mois d'août a fait mieux, avec deux postes sur cinq pourvus et près d'un demandeur sur deux inséré, un frémissement encore trop récent pour changer la photographie d'ensemble.

Plus frappant encore : parmi les jeunes accompagnés qui ont fini par décrocher un emploi, 99 sur 100 l'ont obtenu en contrat à durée déterminée⁴. L'accompagnement, aujourd'hui, ouvre surtout la porte de la précarité, pas celle de l'emploi stable.

Indicateur PNPE	Août 2025	Cumul janv.-août 2025
Taux de placement	40%	15%
Taux d'insertion	47%	36%
Embauches post-PAE en CDD	—	99%

Tableau A. Performance d'insertion du PNPE, janvier-août 2025 (voir note 1 et 2).

² Gabonreview, « Libreville : le PNPE veut orienter les jeunes des PK vers les secteurs qui recrutent », février 2026.

³ Rapport statistiques PNPE, septembre 2025, tableau 24 (taux de placement) et tableau 34 (taux d'insertion), cumul janvier-août 2025. Document interne obtenu par AILA.

⁴ Rapport statistiques PNPE, septembre 2025, tableau 38 (répartition des embauches post-PAE par type de contrat), août 2025. Document interne obtenu par AILA.

Par ailleurs, le taux de chômage officiel des jeunes atteignait 35,7% en février 2025 selon le ministère du Travail, en hausse par rapport aux données précédentes. Si la tendance devait se confirmer en 2026-2027 (les projections nationales tablent sur 19,7% de chômage global), cela suggère

une aggravation nette de la situation des jeunes dans un contexte de saturation de la fonction publique et de croissance insuffisante du secteur privé.

1.3

Le Conseil national de la jeunesse : une institution fantôme

Le Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG) existe juridiquement depuis 1949. Le texte fondateur a été modifié en 2005. Une réforme institutionnelle pour lui conférer le statut d'organe consultatif officiel de la République, et non plus d'association, a été présentée en conseil interministériel. Elle n'a jamais été dotée des moyens de fonctionner réellement.

Le résultat est une institution fantôme : présente dans les organigrammes, absente des décisions. Son incapacité structurelle à exister pleinement est révélatrice d'un rapport de l'État gabonais à

la participation des jeunes : consultatif en façade, excluant dans les faits. Des milliers de jeunes ne connaissent pas le CNJG. Aucune enquête de notoriété n'a été menée pour objectiver ce constat, ce qui est en soi révélateur. Ceux qui le connaissent n'en attendent rien. C'est un dossier qui doit être traité dans le cadre de la Ve République comme une priorité de crédibilité institutionnelle.

Le 15 mai 2026, le gouvernement a procédé à la cérémonie d'installation d'un Comité de Normalisation du Conseil National de la Jeunesse du Gabon (CONOR-CNJG), placé sous le thème

« Pour un Conseil national de la jeunesse du Gabon autonome, représentatif et inclusif à l'ère de la Ve République »⁵. Cette annonce ne corrige pas, à elle seule, le diagnostic qui précède : elle ouvre une fenêtre de réforme que cette note maintient sous observation, dans l'attente de moyens de fonctionnement réels et vérifiables plutôt que d'une nouvelle cérémonie d'installation sans suite.

⁵ « Gabon : le comité de normalisation du CNJG installé pour refonder la gouvernance de la jeunesse », Gaboncliv.info, 15 mai 2026.

1.4

La Politique nationale de la jeunesse : un texte sans vie

La Politique nationale de la Jeunesse gabonaise a été révisée en 2021 avec le soutien de l'UNESCO et de l'OIF, sur la base d'ateliers participatifs. Le constat officiel à cette occasion était sans ambiguïté : adoptée il y a près de dix ans, elle n'avait pas été réellement mise en œuvre en raison de lacunes structurelles et de l'absence

de feuille de route claire. La révision de 2021 devait corriger cela. En mars 2026, cette politique reste en attente d'exécution substantielle.

Cela signifie que tout instrument nouveau (Allocation Tremplin, Hub Jeunes Gabon, ou autre) s'inscrira dans un vide de

gouvernance si la politique nationale de la jeunesse n'est pas préalablement dotée d'une feuille de route opérationnelle, d'un budget sanctuarisé et d'un mécanisme de suivi-évaluation. Ce préalable n'est pas une condition administrative : c'est la condition de la cohérence.

La machine à produire des plans



Le nouveau plan referme le cycle plutôt que de le rompre. Six itérations documentées depuis 1990.

PARTIE II.

Diagnostic intégré :

neuf dimensions d'une crise

Emploi, formation, bourses, logement, santé mentale, récit national : neuf dimensions qui ne sont pas juxtaposées mais reliées entre elles par des boucles de rétroaction. Cette partie les décrit une à une, sans en isoler aucune.

Les dimensions de la crise jeunesse au Gabon ne sont pas des problèmes parallèles. Elles forment un système à boucles de rétroaction. Cette section les examine une à une, avant d'en montrer les interconnexions.

Indicateur	Donnée	Source
Taux chômage jeunes (25-30 ans)	> 35,7% (fév. 2025)	Ministère du Travail, 2025
Part moins de 25 ans dans la pop.	~60-65%	UNFPA / UNV
Budget bourses annuel (ANBG)	92,2 Mds FCFA (2024), ramené à ~83 Mds en LF 2025	Gabonreview, janv. 2024 ; Gabonmediatime, juil. 2025
Arriérés ANBG (établ. privés)	14,7 Mds FCFA (apurés le 22 avril 2026)	L'Union, 4 mars 2026 ; ANBG, avril 2026
Étudiants menacés d'exclusion	7 209 (fév. 2026)	CGEUP / Gabonreview
Taux d'échec bac (filières tech.)	Jusqu'à 60%	Info241 / données DGEC
Coût bourses à l'étranger/an	30–80 M USD	Déclaration Oligui Nguema
Plans nationaux jeunesse (depuis 1990)	Au moins 6 cadres stratégiques	AILA / sources publiques

Ce que confirme le Rapport National sur le Développement Humain (RNDH-2026)

Le RNDH-2026 corrobore et affine ce diagnostic sur trois points. Premièrement, la territorialisation : l'emploi et l'auto-emploi des jeunes se concentrent structurellement dans l'axe Estuaire, avec des poches secondaires au Woleu-Ntem, en Ogooué-Maritime et au Haut-Ogooué, laissant le reste du territoire en dehors des dynamiques d'insertion.

Deuxièmement, l'entrepreneuriat : le rapport distingue une intention entrepreneuriale de nécessité, issue du manque d'emploi salarié, d'un entrepreneuriat d'opportunité que le climat des affaires actuel ne permet pas encore de développer pour les jeunes porteurs de très petites entreprises, une distinction qui frappe avec une acuité particulière les jeunes femmes. Le rapport ne chiffre pas cet écart. Troisièmement, l'échelle du problème : les demandeurs d'emploi de 16 à 35 ans inscrits au PNPE ont progressé de 279% entre 2013 et 2023, un rythme que les structures d'insertion existantes n'ont jamais été dimensionnées pour absorber.

Le RNDH-2026 recommande explicitement de faire des collectivités locales des acteurs pivots de la gouvernance économique territoriale.

Cette conclusion rejoint la proposition 7 de cette note sur les antennes provinciales du Hub Jeunes Gabon, et doit désormais nourrir également la réforme de gouvernance de la proposition 2.

Les chiffres du PNPE donnent une échelle à ce déséquilibre : sur dix nouveaux demandeurs d'emploi enregistrés depuis janvier 2025, huit vivent dans l'Estuaire, les deux derniers se répartissant entre les sept autres provinces réunies⁶. Le même registre montre où se situe le goulot d'étranglement : sur dix nouveaux inscrits, quatre à cinq n'ont que le niveau secondaire, deux une licence, et à peine plus d'un master⁷. Le volume, lui, donne la mesure du flux à absorber : 32 520 nouveaux demandeurs enregistrés en neuf mois, soit plus de 3 600 chaque mois, dont 18 874 hommes et 13 646 femmes⁸, un chiffre absolu qui complète la hausse relative de 279% déjà citée.

Répartition territoriale	% des inscriptions
Estuaire	≈80%
Reste du pays (7 provinces)	≈20%

Tableau B1. Concentration territoriale des nouveaux demandeurs d'emploi, janvier-septembre 2025 (voir note 3).

Niveau d'étude des inscrits	% des inscriptions
Secondaire	45%
Licence	20%
Master	12%
Autres niveaux	23%

Tableau B2. Niveau d'étude des nouveaux demandeurs d'emploi, cumul janvier-septembre 2025 (voir note 4).

⁶ Rapport statistiques PNPE, septembre 2025, tableau 3 (évolution mensuelle des nouveaux demandeurs inscrits par antenne), cumul janvier-septembre 2025. Document interne obtenu par AILA.

⁷ Rapport statistiques PNPE, septembre 2025, tableau 6 (répartition des nouveaux demandeurs inscrits par niveau d'études), cumul janvier-septembre 2025. Document interne obtenu par AILA.

⁸ Rapport statistiques PNPE, septembre 2025, tableau 1 (répartition des nouveaux demandeurs inscrits par antenne), cumul janvier-septembre 2025. Document interne obtenu par AILA.

Nouveaux demandeurs inscrits (janv.-sept. 2025)	Nombre
Hommes	18 874
Femmes	13 646
Total	32 520

Tableau B3. Volume des nouveaux demandeurs d'emploi enregistrés, janvier-septembre 2025 (voir note 5).

Le RNDH-2026 recommande explicitement de faire des collectivités locales des acteurs pivots de la gouvernance économique territoriale. Cette conclusion rejoint la proposition 7 de cette note sur les antennes provinciales du Hub Jeunes Gabon, et doit désormais nourrir également la réforme de gouvernance de la proposition 2.

+279%

Hausse des demandeurs d'emploi de 16 à 35 ans inscrits au PNPE, entre 2013 et 2023

Neuf dimensions, un système

1	Emploi	2	Formation-emploi	3	Universités
4	Bourses	5	Baccalauréat	6	Logement étudiant
7	Santé mentale	8	Culture et récit	9	Gouvernance

Chaque dimension interagit avec les huit autres par des boucles de rétroaction. Agir sur l'une sans les autres revient à colmater une fuite sur un navire qui en compte huit de plus.

2.1

L'emploi : un problème réel, mal mesuré

Le chômage des jeunes est réel. Il est aussi structurellement sous-estimé par les indicateurs officiels. Ce que les statistiques de chômage ne capturent pas : le sous-emploi informel (un jeune qui vend au bord de la route n'est pas « chômeur »), le découragement (ceux qui ont cessé de chercher sortent des statistiques), et le chômage déguisé dans la fonction publique (recrutements de complaisance sans productivité réelle).

La réalité de l'exclusion économique des jeunes est donc bien plus large que les 35,7% officiels.

La saturation de la fonction publique, reconnue par le ministre de l'Économie Henri-Claude Oyima, alors ministre de l'Économie (fonctions qu'il a quittées en janvier 2026), déplace l'enjeu vers le secteur privé et l'entrepreneuriat, qui restent largement inaccessibles faute de financement,

de formation adaptée et d'accompagnement.

Le marché du travail formel gabonais ne peut pas absorber les cohortes annuelles de diplômés. Ce n'est pas un problème conjoncturel : c'est une réalité structurelle qui appelle une réorientation profonde du modèle économique.

2.2

L'adéquation formation-emploi : le nœud central

Le problème le plus fondamental n'est pas le chômage en soi : c'est l'inadéquation entre ce que le système éducatif produit et ce que le marché du travail demande. Le DG du PNPE, Pascal Franck Nze Ndong Nze, le dit explicitement : « Nous avons beaucoup d'offres d'emploi qui ne correspondent malheureusement pas aux titres des CV que nous recevons. »⁹ Ce constat, formulé par l'institution

même chargée de l'insertion, est l'aveu d'un échec systémique en amont.

Les universités publiques gabonaises, notamment l'Université Omar Bongo, ont longtemps produit massivement des diplômés en lettres, sciences humaines et droit, dans des filières peu connectées aux besoins du marché. La diversification vers les filières techniques et scientifiques a progressé,

notamment dans les établissements privés, mais reste insuffisante. L'orientation scolaire, elle, existe en tant que dispositif : le Secrétariat d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle (SOSUP), créé en 2019 et opérationnel depuis 2024, oriente chaque année des dizaines de milliers d'élèves (près de 50 000 pour la seule classe de 6e en 2025-2026) via un réseau de conseillers d'orientation et

⁹ Gabonreview, « Libreville : le PNPE veut orienter les jeunes des PK vers les secteurs qui recrutent », février 2026.

un outil numérique dédié. Le problème n'est donc pas l'absence du dispositif, mais sa fragilité institutionnelle : instabilité de gouvernance, moyens limités au regard des effectifs, articulation encore insuffisante avec les données réelles du marché du travail. Faute de cette articulation, une partie des jeunes continue d'entrer dans des filières par défaut ou par héritage familial, plutôt que sur la base d'une analyse de leurs aptitudes et

des débouchés réels. L'adéquation formation-emploi est un chantier de long terme. Mais certaines actions sont à portée immédiate : cartographier les secteurs en tension, réviser les contenus pédagogiques des filières les plus déconnectées, et professionnaliser le conseil en orientation dès le secondaire. Le PLFR 2026 ne va pas dans ce sens : le budget de la Formation professionnelle y recule de près de 19%

par rapport à la LFI 2026, une réduction qui touche l'instrument même censé corriger cette inadéquation (voir annexe).

2.3

Les universités : sous-financement et conditions dégradées

L'enseignement supérieur gabonais repose sur trois universités publiques, dont l'Université Omar Bongo, créée en 1970, qui accueille la grande majorité des étudiants, et sur un secteur privé en expansion rapide (59 établissements aujourd'hui reconnus). Cette dualité a une logique : le secteur privé a comblé des besoins que les universités publiques ne pouvaient plus absorber. Mais elle a aussi créé un marché à deux vitesses, avec des questions de qualité et de reconnaissance des diplômes qui ne sont pas toutes résolues.

Les conditions d'étude dans les universités publiques restent structurellement dégradées : surpopulation des amphithéâtres, infrastructures vieillissantes, corps enseignant insuffisant et mal rémunéré, manque de bibliothèques et d'accès numérique. Ces conditions ne produisent pas simplement de mauvais résultats académiques : elles produisent de la détresse psychologique, de l'absentéisme, et un sentiment d'abandon qui mine la motivation et l'engagement des étudiants.

Le Plan sectoriel de l'éducation intérimaire (PSEI) 2024-2030, remis au vice-président Barro Chambrier en mai 2025 avec le soutien de l'UNESCO, constitue un cadre de référence pour la réforme. Il doit maintenant se traduire en engagements budgétaires concrets et en actions mesurables.

2.4

Les bourses : un système à deux vitesses en crise

Il faut distinguer clairement deux réalités que la polémique publique tend à confondre.

D'une part, les bourses internes : les étudiants inscrits au Gabon, notamment dans le privé via l'ANBG : un système en crise aiguë. 7 209 étudiants dans 59 établissements privés étaient menacés d'exclusion en février 2026, faute de paiement de 12,5 milliards FCFA d'arriérés sur deux ans ; ultimatum de la CGEUP ; familles sommées de payer 50% des frais elles-mêmes. Le signal est celui d'une insolvabilité chronique de l'État vis-à-vis de son propre système de soutien. Mise à jour : l'ANBG a annoncé, le 22 avril 2026, l'apurement intégral de cette dette, réévaluée à 14,7 milliards FCFA. Le geste est significatif ; sa portée réelle se mesurera à

la régularité des versements dans la durée, et non à l'annonce elle-même.

D'autre part, les bourses à l'étranger gérées par l'ANBG, dont le budget annuel atteignait environ 92 milliards FCFA en 2024. En juillet 2025, le président Oligui Nguema a annoncé la suspension, à partir de 2026, des nouvelles bourses pour les États-Unis, le Canada et la France, justifiée par le coût excessif et le faible taux de retour, au profit du Sénégal, du Ghana et du Maroc, conformément au décret 065/PR/MESRIT du 12 février 2024.

Cette décision mérite une lecture nuancée. La logique économique est défendable : si le coût des études à l'étranger représente entre 30 et 80 millions de dollars

annuels et que le taux de retour est effectivement faible, l'investissement est peu efficient. La réorientation vers l'Afrique a une cohérence régionale. Mais la décision soulève plusieurs angles morts : elle ne résout pas la question du niveau de formation disponible au Gabon dans les filières d'excellence ; elle ne traite pas les arriérés qui plongent les boursiers actuels dans la précarité ; et elle peut fragiliser des filières spécialisées pour lesquelles le Gabon ne dispose pas encore de formation locale compétitive. Une réforme juste demande simultanément de réduire la dépendance vis-à-vis des bourses occidentales et d'investir massivement dans l'élévation du niveau de l'enseignement supérieur national.

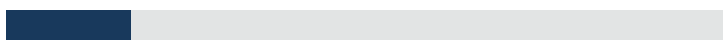
Les principaux engagements financiers déjà mobilisés

Bourses, budget annuel (2024)



92,2 Mds

Arriérés ANBG, apurés en avril 2026



14,7 Mds

Montants effectivement engagés ou régularisés par l'État, distincts des coûts prospectifs des réformes proposées en Partie IV.

2.5

La crédibilité du baccalauréat : une base fissurée

Le baccalauréat est la porte d'entrée de l'enseignement supérieur. Mais sa crédibilité est structurellement compromise au Gabon. Les taux d'échec atteignent parfois 40%, voire 60% dans les filières techniques. Ces résultats reflètent autant la fragilité du système éducatif que les pratiques de fraude documentées : fuites de sujets, transactions entre secrétariats et élèves, pression sur des enseignants mal rémunérés. Ce n'est pas un problème d'éthique individuelle : c'est le symptôme d'un système qui a perdu sa capacité à certifier fiablement les compétences.

Les conséquences sont graves à plusieurs niveaux. Pour l'enseignement supérieur : des étudiants entrent à l'université sans les bases nécessaires, ce qui explique en partie les abandons et les mauvais résultats. Pour le marché du travail : les diplômés gabonais sont regardés avec scepticisme par certains employeurs, qui développent leurs propres tests d'entrée. Pour les jeunes eux-mêmes : la dévaluation des diplômes accentue le sentiment de futilité de l'effort scolaire.

Restaurer la crédibilité du baccalauréat passe par des mesures simples mais déterminées : dématérialisation des sujets, surveillance renforcée des centres d'examen, revalorisation salariale des enseignants pour réduire leur dépendance à des revenus informels, et publication transparente des résultats avec analyse géographique et sociale des écarts.

« la dévaluation des diplômes accentue le sentiment de futilité de l'effort scolaire. »

2.6

Le logement étudiant : l'impensé des politiques

Le logement étudiant a longtemps été l'angle mort des politiques de jeunesse gabonaises, et le reste largement à l'échelle nationale. Depuis fin 2025, le CNOU a engagé une relance concrète : réouverture des dortoirs du campus de l'UOB le 20 avril 2026 (1 230 étudiants ont reçu leurs clés, cité fermée depuis 2015), et réouverture des restaurants universitaires à Nkok (31 mars 2026), à l'UOB et à l'ENS (6 mai 2026), après plusieurs années d'arrêt. Ces livraisons sont réelles et méritent d'être reconnues. Mais elles restent en deçà des besoins : sur 1 147 dossiers validés au campus de l'UOB en mars 2026, seuls 750 lits étaient disponibles ; le secteur privé demeure inaccessible financièrement à la majorité des étudiants ; et la relance, conduite établissement par établissement et province par province, n'est pas encore un programme national structuré et budgété comme tel. Le résultat, pour une large part des étudiants encore non couverts : dépendance à la famille élargie, dans des conditions qui compromettent concentration et parcours

académique ; étudiants des provinces contraints de « louer » des chambres dans des conditions précaires à Libreville ; et filles particulièrement exposées à des situations de vulnérabilité et d'exploitation.

Ce sujet doit entrer dans la politique nationale de jeunesse comme une priorité. Le CNOU (Centre national des œuvres universitaires), qui vient de signer un partenariat avec le PNPE, a vocation à jouer ce rôle, mais ses ressources restent très insuffisantes au regard des besoins.

« Sur 1 147 dossiers validés au campus de l'UOB en mars 2026, seuls 750 lits étaient disponibles. »

2.7

La santé mentale, les jeunes filles mères et les addictions

La santé mentale des jeunes constitue l'angle mort le plus inquiétant des politiques publiques gabonaises. Il n'existe pas à ce jour de plan national de santé mentale des jeunes au Gabon. Il n'existe pas non plus de données épidémiologiques fiables sur la prévalence de la dépression, de l'anxiété ou des comportements auto-destructeurs dans cette tranche d'âge. Les cas de suicide récemment signalés dans l'espace public ne sont pas des tragédies isolées : ils sont les signaux visibles d'une souffrance plus large, silencieuse et non prise en charge.

La question des jeunes filles mères mérite une attention particulière. Au Gabon, comme dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, la grossesse précoce est un facteur majeur de décrochage scolaire et d'exclusion économique durable. Elle cumule les vulnérabilités : abandon des études, dépendance

financière, isolement social, exposition à la violence domestique. Les politiques de jeunesse qui ne traitent pas spécifiquement cette réalité excluent de fait une fraction significative des jeunes femmes de leurs dispositifs. Le Gabon ne dispose pas de données nationales récentes permettant de chiffrer précisément l'ampleur du phénomène, une lacune qui limite d'autant le pilotage de la réponse publique.

Les addictions (alcool, drogues, usage problématique de substances) constituent le troisième pilier de cette vulnérabilité spécifique. Le chômage prolongé, l'oisiveté, l'absence de perspectives et le désespoir sont documentés comme facteurs de risque d'addiction. Traiter l'addiction sans traiter ses causes sociales produit des rechutes. Traiter les causes sociales sans dispositif de prise en charge de l'addiction laisse des jeunes dans des spirales dont ils ne peuvent s'extraire seuls.

Ces trois dimensions (santé mentale, grossesses précoces, addictions) appellent une approche intégrée de santé publique, et non des programmes ponctuels. Elles doivent être inscrites dans la politique nationale de jeunesse comme des priorités sanitaires au même titre que le VIH.

**« Traiter
l'addiction
sans traiter ses
causes sociales
produit des
rechutes. »**

2.8

La dimension culturelle et narrative de la crise

Au-delà des huit dimensions précédentes, une crise plus silencieuse traverse la jeunesse gabonaise : l'absence d'un récit collectif qui rende le pays désirable pour ses propres enfants. Dans l'économie mondiale de l'attention, chaque jeune gabonais est en concurrence permanente avec des plateformes étrangères pour la maîtrise de son propre imaginaire. L'État n'a pas encore intégré qu'il est engagé dans cette bataille, et qu'il la perd par défaut, faute de récit et d'infrastructure culturelle pour la mener.

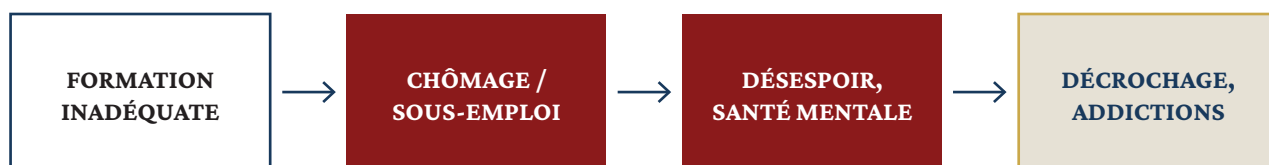
Un rapport publié en juin 2026 par l'Institut pour l'Innovation et l'Utilité Publique de l'University College London formule une thèse transposable au Gabon : les transitions ne stagnent pas faute de technologie ou de financement, mais faute d'infrastructure sociale, et

cette infrastructure, c'est la culture.

Appliqué à la jeunesse gabonaise, ce constat signifie qu'aucune politique d'emploi, de bourses ou de santé mentale ne produira une adhésion durable si elle n'est pas adossée à un travail sur le récit national, les institutions culturelles et la capacité des jeunes à se projeter dans leur propre territoire. Cette dimension fait l'objet d'une tribune séparée d'AILA ; elle est mentionnée ici parce qu'elle conditionne, en creux, la réception de toutes les propositions qui suivent.

« les transitions ne stagnent pas faute de technologie ou de financement, mais faute d'infrastructure sociale. »

Illustration d'une boucle de rétroaction : quatre des neuf dimensions



La flèche implicite referme le cycle : le décrochage et les addictions dégradent à leur tour l'employabilité et l'accès à la formation. Agir sur un seul maillon sans les autres ne rompt pas la boucle ; les huit autres dimensions de la Partie II s'articulent selon la même logique.

PARTIE III.

Le PNCD 2026-2030 :

la fenêtre et ses risques

Le PNCD ouvre une fenêtre politique inédite pour la jeunesse gabonaise. Cette partie identifie les conditions, sanctuarisation budgétaire, gouvernance unifiée, culture du résultat, sans lesquelles cette fenêtre se refermera comme les précédentes.

3.1

Ce que le PNCD dit, et ce qu'il reste à faire dire

Le Plan national de croissance et de développement (PNCD) 2026-2030, lancé officiellement le 23 juillet 2025, est le premier cadre prospectif quinquennal de la Ve République. Ses six piliers incluent explicitement la jeunesse, l'entrepreneuriat et l'emploi. C'est une avancée formelle importante.

Mais le PNCD, tel qu'il est présenté, reste un document de vision. Ce qu'il lui manque pour être autre chose qu'un plan de plus : des engagements budgétaires chiffrés par pilier et par année ; des indicateurs de résultat mesurables avec des cibles datées ; une répartition claire des responsabilités institutionnelles ; et un mécanisme de suivi indépendant avec reddition publique des comptes.

L'observation formulée par plusieurs analystes est juste : le Gabon planifie toujours plus, mais agit toujours moins. Le PNCD doit rompre ce cycle, pas l'alimenter.

Sur le volet jeunesse et emploi spécifiquement, cette note recommande que le PNCD intègre explicitement : un objectif de réduction du taux de chômage des jeunes (avec cible et horizon), un financement identifié et sanctuarisé pour la politique nationale de jeunesse, une réforme de gouvernance des structures d'emploi et d'insertion, et un mécanisme participatif de suivi impliquant des organisations de jeunesse.

« le Gabon planifie toujours plus, mais agit toujours moins. »

3.2

La sanctuarisation budgétaire : la condition sine qua non

La leçon des plans précédents est sans appel : un plan sans budget sanctuarisé est une déclaration d'intention. La sanctuarisation budgétaire signifie trois choses concrètes : une ligne budgétaire dédiée à la politique nationale de jeunesse, non fongible avec d'autres postes ; une

obligation légale de maintien de cette ligne au-delà des alternances politiques ; et un mécanisme de contrôle parlementaire annuel avec rapport public.

Le Gabon consacre déjà environ 92 milliards FCFA par an aux bourses, avec un

rendement discutable. Si une fraction de cette somme était réallouée vers des dispositifs dont l'efficacité est évaluée et démontrée, l'impact serait considérable. La question n'est pas de dépenser plus sur la jeunesse : c'est de dépenser mieux, avec transparence et redevabilité.

Ce que révèle le PLFR 2026 : la sanctuarisation n'est pas encore acquise

Le collectif budgétaire 2026 illustre, pendant que cette note s'écrit, ce qu'elle dénonce. Le programme Jeunesse recule d'environ 14% par rapport à la loi de finances initiale. Le programme Formation professionnelle recule d'environ 19%, et son propre pilotage administratif recule de 47%.

Jeunesse (18.658), LFI 2026		483,7 M
Jeunesse (18.658), PLFR 2026		416,5 M
Formation pro. (29.920), LFI 2026		19,9 Mds
Formation pro. (29.920), PLFR 2026		16,1 Mds

Une exception mérite d'être citée avec la même rigueur : le programme Promotion de l'emploi et du travail décent, qui porte le PNPE, progresse d'environ 9% dans ce même collectif. Le PLFR 2026 ne traduit donc pas un désengagement uniforme, mais un arbitrage : l'activation immédiate de l'emploi est préservée, la formation et l'accompagnement de la jeunesse ne le sont pas.

C'est exactement la logique que la Proposition 1 de cette note cherche à corriger par une ligne budgétaire non fongible. Sans elle, chaque collectif budgétaire restera une occasion de reculer sur la jeunesse au profit d'arbitrages jugés plus urgents dans l'instant. Le détail chiffré figure en annexe.

PARTIE IV.

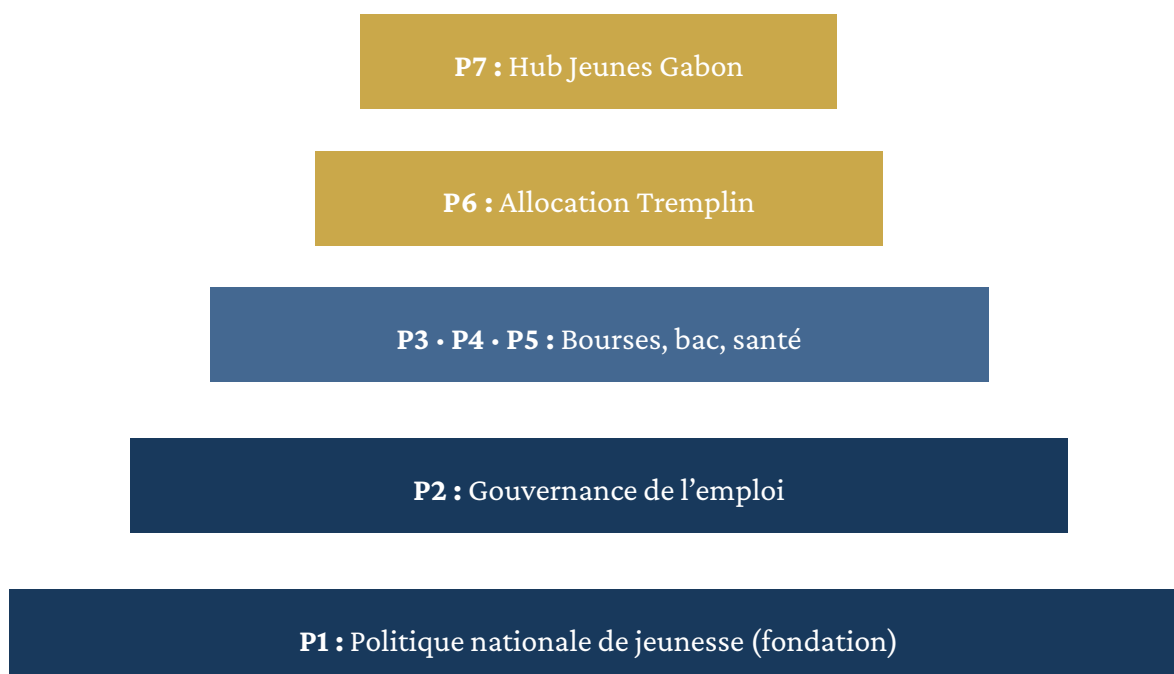
Propositions opérationnelles :

un système articulé

Sept propositions hiérarchisées, de la feuille de route exécutable jusqu'au Hub Jeunes Gabon. Aucune n'est autosuffisante : leur portée dépend de leur mise en œuvre conjointe, pas de leur addition.

Les sept propositions qui suivent forment un système. Certaines sont des prérequis institutionnels ; d'autres sont des instruments spécifiques. L'Allocation Tremplin et le Hub Jeunes Gabon, propositions portées par AILA, arrivent en dernière position : non parce qu'elles sont secondaires, mais parce que leur pertinence et leur efficacité dépendent de la mise en place des conditions qui précèdent.

La pyramide des réformes : sept propositions, une dépendance



L'Allocation Tremplin et le Hub Jeunes Gabon ne tiennent que si la fondation, gouvernance et politique nationale, est posée. Ce ne sont pas les propositions principales : elles sont ce que la fondation rend possible.

Proposition 1

Doter la Politique nationale de jeunesse d'une feuille de route exécutable

Objectif

Mettre fin à l'existence purement formelle de la Politique nationale de la Jeunesse en la dotant d'un plan d'action opérationnel, financé et évalué.

Contenu

- Réviser la feuille de route issue de l'atelier UNESCO/OIF 2021 en y intégrant les nouvelles priorités de la Ve République
- Fixer des objectifs mesurables par domaine (emploi, éducation, santé, participation) avec des cibles chiffrées à 3 et 5 ans
- Budgétiser chaque axe avec une ligne identifiée dans la loi de finances
- Instituer un mécanisme de rapport annuel public, soumis au Parlement

Horizon

Priorité absolue, avant tout lancement d'instrument spécifique. Délai : 6 mois.

Proposition 2 :

Réformer la gouvernance des structures d'emploi jeunes

Objectif

Mettre fin à la fragmentation des structures (PNPE, ONE, FIR, ANFEP) et créer une gouvernance de coordination efficace.

Contenu

- Audit de performance de chaque structure existante : résultats mesurés, coûts, doublons
- Désignation du PNPE comme pivot unique de l'insertion professionnelle, avec mandat élargi et ressources augmentées
- Fusion ou redéfinition claire des mandats des autres structures en fonction de leur valeur ajoutée spécifique
- Obligation de résultat : publication annuelle des taux d'insertion effective à 6 mois
- Conseil consultatif composé à 40% de jeunes de moins de 30 ans

Risque principal

Résistance bureaucratique des structures menacées dans leur mandat. Condition de réussite : portage au niveau du Chef de l'État.

Proposition 3 :

Refonder le système des bourses sur la transparence et l'équité

Objectif

Restaurer la confiance entre l'État et les étudiants en garantissant régularité, transparence et équité, à l'intérieur du pays comme à l'étranger.

Sur les bourses internes

- Mesure actée : les 14,7 milliards FCFA d'arriérés aux établissements privés ont été intégralement apurés par l'ANBG le 22 avril 2026 : un geste de crédibilité qui doit désormais être verrouillé par un mécanisme empêchant la reconstitution du stock
- Digitalisation complète : demande, instruction, décision, paiement, accessible via mobile
- Critères objectifs et publiés : revenus du foyer fiscal, résultats académiques, distance domicile-établissement
- Paiement mensuel automatique dès inscription validée, suppression de l'intermédiation
- Audit annuel public du nombre de bourses, montants, critères

Sur les bourses à l'étranger

- Appliquer la réforme annoncée par le chef de l'État avec rigueur et transparence : les filières prioritaires justifiant une bourse à l'étranger doivent être définies publiquement
- Accompagner la réorientation vers l'Afrique d'un investissement dans l'élévation du niveau des universités gabonaises, sans quoi on réduit l'accès à l'excellence sans le recréer localement
- Traiter simultanément les arriérés des boursiers actuels à l'étranger : la réforme ne peut pas se faire sur le dos de ceux qui ont déjà engagé leur parcours

Proposition 4 :

Restaurer la crédibilité du baccalauréat et réformer l'orientation

Objectif

Faire du baccalauréat un certificat fiable de compétences, et de l'orientation scolaire un levier de l'adéquation formation-emploi.

Contenu

- Dématérialisation des sujets, surveillance renforcée des centres d'examen, procédures disciplinaires transparentes
- Revalorisation salariale des enseignants du secondaire, condition de l'intégrité académique

- Consolidation du réseau existant de conseillers d'orientation du SOSUP : couverture systématique de chaque lycée, stabilisation de la gouvernance de l'institution, et renforcement de leur formation à la connaissance du marché du travail
- Cartographie annuelle des filières en tension et publication à destination des lycéens et de leurs familles
- Partenariat avec le PNPE pour intégrer des données de débouchés réels dans les outils d'orientation

Proposition 5 :

Lancer un Plan national de santé mentale, d'accompagnement des filles mères et de lutte contre les addictions

Objectif

Reconnaître officiellement la dimension sanitaire de la crise jeunesse et créer un dispositif structuré de prévention et de prise en charge.

Architecture

- Phase 1 (an 1) : enquête épidémiologique nationale sur la santé mentale des 15-30 ans, en partenariat OMS/UNICEF
- Formation de professionnels de première ligne (enseignants, travailleurs sociaux, agents de santé) à la détection et à l'orientation
- Ligne d'écoute nationale gratuite, 24h/24, opérée par des professionnels formés
- Programme spécifique pour les jeunes filles mères : maintien ou reprise de scolarisation, accompagnement social, protection juridique
- Centres d'accueil et de prise en charge des addictions dans chaque chef-lieu de province, avec approche communautaire
- Intégration d'une heure hebdomadaire d'éducation psychosociale dans les cursus du secondaire et du supérieur

Financement

Partenariats OMS, UNICEF, AFD pour les phases initiales. Budget national à partir de l'an 2. Coût estimé Phase 1 : ~500 millions FCFA. Phase 2 : ~2 milliards FCFA sur 3 ans.

Ce plan de santé mentale n'est pas un programme isolé : il s'articule avec le Hub Jeunes Gabon (Proposition 7), qui en devient le principal opérateur de proximité pour la détection et l'orientation de première ligne.

Proposition 6 :

Déployer l'Allocation Tremplin comme outil d'activation

Principe

L'Allocation Tremplin est une proposition d'AILA visant à fournir une aide financière transitoire aux jeunes sans emploi de 25 à 30 ans, pour leur permettre de construire une trajectoire d'insertion : formation, entrepreneuriat ou emploi. Elle n'est pas une réponse au chômage. Elle est un filet d'activation dans une période critique de transition.

Ce ciblage n'est pas arbitraire : selon les inscriptions du PNPE, la tranche 25-29 ans est la plus représentée parmi les nouveaux demandeurs d'emploi (près de 30% des inscriptions cumulées, plus du tiers en fin de période)¹⁰, suivie de la tranche 30-34 ans. C'est la période où le risque d'installation dans le chômage de longue durée est statistiquement le plus élevé, ce qui justifie une allocation resserrée sur cette fenêtre plutôt qu'élargie à l'ensemble de la jeunesse 15-35 ans retenue pour le diagnostic.

Architecture révisée et chiffrée

- **Montant** : 120 000 FCFA/mois (justification : seuil de subsistance estimé à Libreville entre 80 000 et 110 000 FCFA ; montant légèrement supérieur pour préserver l'incitation à l'engagement dans un parcours actif)
- **Durée** : 18 mois maximum, non renouvelable, dégressif sur les 3 derniers mois (75%, 50%, 25%)
- **Conditions d'éligibilité** : inscription dans un parcours validé par le PNPE : formation certifiante, création d'entreprise accompagnée, ou recherche d'emploi encadrée
- **Vérification trimestrielle obligatoire par le PNPE** : absence de progression documentée = suspension
- **Financement** : réallocation depuis les structures d'insertion sous-performantes (après audit), réduction ciblée de subventions aux hydrocarbures pour les catégories à revenus intermédiaires supérieurs, fraction fléchée de la Contribution Spéciale de Solidarité (CSS) et de son extension récente aux plateformes numériques¹¹, et cofinancement des employeurs bénéficiaires dans les secteurs ciblés
- **Cible initiale** : 5 000 bénéficiaires la première année, extension progressive

Ce cofinancement suppose toutefois un point de vigilance à documenter avant le déploiement : sur dix employeurs actifs aujourd'hui recensés par le PNPE, environ sept relèvent des services, moins de deux de l'industrie, et à peine un de l'agriculture¹². Orienter l'Allocation Tremplin vers l'agriculture, le numérique, les mines ou les métiers de la mer suppose donc de créer, en parallèle, les emplois eux-mêmes dans ces secteurs, sous peine d'envoyer des jeunes vers des filières où l'appareil d'insertion actuel ne recense presque aucun employeur.

¹⁰ Rapport statistiques PNPE, septembre 2025, tableau 5 (répartition des nouveaux demandeurs inscrits par tranche d'âge) : 25-29 ans à 29,9% en cumul janvier-septembre 2025 et 33,8% en septembre seul, tranche la plus représentée. Document interne obtenu par AILA.

¹¹ Contribution Spéciale de Solidarité (CSS), instituée par la loi de finances 2017 en remplacement de la Redevance Obligatoire d'Assurance Maladie prélevée sur la téléphonie mobile ; prélèvement de 1% sur les transactions de biens et services (DGI Gabon), étendu en juillet 2026 aux plateformes numériques étrangères (Infos Gabon, 24 juillet 2026).

¹² Rapport statistiques PNPE, septembre 2025, tableau 14 (répartition des nouveaux employeurs inscrits par secteur économique), septembre 2025. Document interne obtenu par AILA.

Secteur économique	% des nouveaux employeurs
Tertiaire	75%
Secondaire	17%
Primaire	8%

Tableau C. Répartition sectorielle des nouveaux employeurs inscrits au PNPE, septembre 2025 (voir note 7).

Chiffrage

Pour 5 000 bénéficiaires : ~7,2 milliards FCFA/an. Pour 10 000 : ~14,4 milliards FCFA/an. Comparé aux budgets actuels des structures d'insertion dont les résultats ne sont pas publiés, la réallocation est défendable, à condition que l'évaluation soit systématique.

Ce que l'Allocation Tremplin n'est pas

Elle n'est pas un revenu universel de base. Elle n'est pas une réponse au chômage structurel. Elle n'est pas applicable sans un PNPE renforcé pour assurer le suivi. Elle n'est pas suffisante sans les réformes structurelles des parties 1 à 5. Elle est un outil d'activation dans un écosystème cohérent.

Garde-fous anti-capture

La vérification trimestrielle du PNPE est un garde-fou de suivi, pas un garde-fou de sélection : le risque de clientélisme se joue d'abord à l'entrée. Trois compléments sont nécessaires.

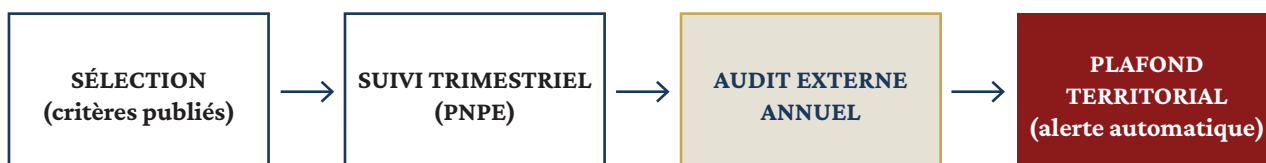
- **Sélection à critères publiés, non discrétionnaire** : l'éligibilité au parcours PNPE ouvrant droit à l'allocation repose sur un score objectif (durée de chômage, niveau de diplôme, zone géographique), publié, et non sur une validation individuelle laissée à l'appréciation d'un agent ou d'une structure locale, sur le modèle déjà retenu pour les bourses (Proposition 3)
- **Auditabilité tierce, hors PNPE** : le PNPE étant à la fois prescripteur du parcours et vérificateur de la progression, il cumule un conflit d'intérêt structurel. Un audit externe annuel, distinct de l'évaluation du Hub (Proposition 7), avec publication des listes de bénéficiaires anonymisées et de leur répartition géographique, permet de détecter une concentration anormale
- **Plafond de discrétion territoriale** : aucune antenne locale ne peut représenter plus de 15% des bénéficiaires nationaux sans déclenchement automatique d'un audit, un seuil mécanique qui protège mieux qu'une déclaration de principe contre le clientélisme territorial déjà documenté par le RNDH-2026 (concentration Estuaire)

Chaîne de contrôle de l'Allocation Tremplin



Les opportunités nourrissent à nouveau les réformes suivantes. C'est le même schéma que la Figure 1, mais qui se referme sur lui-même dans le bon sens.

Chaîne de contrôle de l'Allocation Tremplin



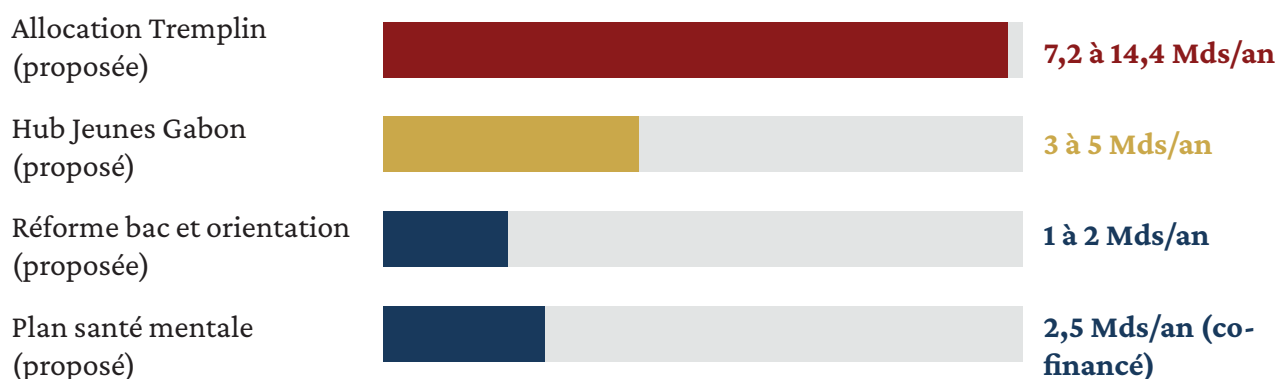
Le PNPE reste prescripteur et vérificateur (cases 1-2) ; les cases 3-4 introduisent un contrôle externe qui lui échappe, condition de crédibilité de l'ensemble du dispositif.

Deux instruments complémentaires, pas concurrents

L'Allocation Tremplin et le Hub Jeunes Gabon ne doivent pas être lus comme deux propositions juxtaposées, mais comme un seul système à deux fonctions. L'Allocation Tremplin répond au besoin de subsistance et d'activation individuelle pendant la phase critique de transition. Le Hub Jeunes Gabon répond au besoin d'un écosystème d'accompagnement de qualité, ancré

dans les territoires. Une allocation sans écosystème structuré autour d'elle se dilue en assistance sans trajectoire. Un hub sans mécanisme d'activation financière ne touche pas les jeunes les plus vulnérables, faute pour eux de pouvoir s'y engager sans revenu de subsistance. Déployés ensemble (le Hub territorialisé d'abord, l'Allocation ensuite adossée à son suivi), ils forment un système cohérent d'activation et d'accompagnement. Déployés séparément, chacun produit des résultats marginaux.

Coût relatif des réformes proposées



Ces quatre montants sont des estimations prospectives, propres aux propositions de cette note. Ils ne se comparent pas aux dépenses déjà engagées présentées en Partie II.

Proposition 7 :

Instituer le Hub Jeunes Gabon à travers une architecture co-construite

Principe

Le Hub Jeunes Gabon est une proposition d'AILA pour créer une structure d'accompagnement holistique des jeunes (formation, emploi, entrepreneuriat, santé, lien social), dotée d'une gouvernance transparente et d'une légitimité construite avec ses bénéficiaires. Il comble les angles morts que les structures existantes ne couvrent pas.

Ce que le Hub n'est pas

Le Hub ne doit pas faire ce que le PNPE, l'ONE ou FIR font déjà, ou devraient faire. Il se positionne sur les dimensions non couvertes : accompagnement psychosocial, entrepreneuriat informel, compétences numériques, mentorat, inclusion des groupes vulnérables (jeunes filles mères, jeunes des zones rurales, sortants de prison). Sans cette différenciation explicite, le Hub sera perçu, à juste titre, comme une couche institutionnelle supplémentaire dans un empilement déjà inefficace.

Ce déficit de concrétisation se vérifie déjà dans le dispositif existant : sur cent jeunes accompagnés par la Maison de l'Auto-Entrepreneur du PNPE, plus de neuf entendent un discours de sensibilisation à l'auto-emploi, et à peine trois voient leur projet réellement monté ou financé¹³. Le Hub Jeunes Gabon n'a de valeur ajoutée que s'il va au-delà du discours déjà tenu ailleurs, jusqu'au projet concret.

Activités Maison de l'Auto-Entrepreneur	% des bénéficiaires
Sensibilisation à l'auto-emploi	93%
Entretiens motivationnels	4%
Autres activités (montage, financement)	3%

Tableau D. Répartition des activités du dispositif PNPE Entreprendre, juillet 2025 (voir note 8).

Architecture

- Statut : association d'utilité publique, avec Conseil d'administration composé à parité d'experts sectoriels, de représentants institutionnels (FGIS, Fonds Souverain) et de jeunes élus par leurs pairs
- Accompagnement psychosocial systématique : cinquième mission du Hub aux côtés de la formation, de l'emploi, de l'entrepreneuriat et du lien social ; chaque antenne provinciale dispose d'un binôme conseiller en insertion et travailleur social ou psychologue de première ligne, coordonné avec le Plan national de santé mentale (Proposition 5)
- Parcours dédié aux jeunes filles mères : maintien ou reprise de scolarisation, accès à une solution de garde d'enfants, accompagnement social et juridique, sans modification du barème de l'Allocation Tremplin afin de préserver le critère de sélection objectif et publié (voir garde-fous anti-capture, Proposition 6)

¹³ Rapport statistiques PNPE, septembre 2025, tableau 39 et graphique 32 (répartition des bénéficiaires du dispositif PNPE Entreprendre), juillet 2025. Document interne obtenu par AILA.

- Co-construction obligatoire avant ouverture : consultations dans chaque province pour identifier les besoins réels : les propositions du Hub doivent émaner de ce processus
- Antennes dans les 9 provinces, avec priorité aux zones périurbaines et rurales sous-dotées
- Évaluation externe annuelle obligatoire, rendue publique
- Coordination formelle avec le PNPE pour éviter tout doublon

Financement

Fraction fléchée de la Contribution Spéciale de Solidarité (CSS)¹⁴, partenaires techniques et financiers internationaux (sur le modèle déjà retenu pour le Plan national de santé mentale, Proposition 5), et partenariat ciblé avec Okoumé Capital (filiale du FGIS) pour le seul volet entrepreneurial. Coût estimé : 3 à 5 milliards FCFA/an en régime de croisière.

PARTIE V.

Tableau récapitulatif

Les sept propositions, leur horizon de mise en œuvre et leur coût indicatif, réunis pour une lecture en un coup d'œil.

Proposition	Description opérationnelle	Horizon	Coût indicatif
P1 : Politique jeunesse	Feuille de route exécutable, budgétisée, avec mécanisme de suivi parlementaire	Immédiat (6 mois)	Coût institutionnel
P2 : Gouvernance emploi	Audit des structures, pivot PNPE, suppression des doublons, obligation de résultat	An 1	Réallocation
P3 : Bourses	Apurement arriérés, digitalisation, critères transparents, réforme étranger	Urgent (3 mois)	83 Mds (LF 2025); arriérés de 14,7 Mds apurés en avril 2026
P4 : Bac & orientation	Dématérialisation sujets, conseillers orientation, cartographie filières	An 1-2	~1-2 Mds FCFA/an
P5 : Santé jeunes	Enquête épidémiologique, formation, ligne écoute, filles mères, addictions	An 1-3	~2,5 Mds (co-financé)
P6 : Alloc. Tremplin	120 000 FCFA/mois, 18 mois, activation PNPE, 5 000 à 10 000 bénéficiaires	An 2 (après P1+P2)	7,2–14,4 Mds/an
P7 : Hub Jeunes Gabon	Structure holistique, angles morts, co-construite, gouvernance paritaire	An 2-3 (après P1+P2)	3–5 Mds/an

¹⁴ Contribution Spéciale de Solidarité (CSS), instituée par la loi de finances 2017 en remplacement de la Redevance Obligatoire d'Assurance Maladie prélevée sur la téléphonie mobile ; prélèvement de 1% sur les transactions de biens et services (DGI Gabon), étendu en juillet 2026 aux plateformes numériques étrangères (Infos Gabon, 24 juillet 2026).

PARTIE VI.

Conditions de réussite et risques

Un bon diagnostic et de bonnes propositions ne suffisent pas. Cette partie identifie les dynamiques d'échec les plus probables et les conditions politiques qui permettront, ou non, de rompre enfin ce cycle.

6.1

Les cinq dynamiques d'échec à anticiper

- **Le portage politique insuffisant** : sans champion politique identifié au sommet de l'État, les réformes ne survivent pas aux premières résistances.
- **L'instrumentalisation partisane** : transformer les dispositifs d'insertion en outils de clientélisme vide leur substance et délégitime la démarche aux yeux des jeunes.
- **L'impatience des résultats** : les politiques jeunesse ont des délais de maturation de 3 à 7 ans. La pression pour des résultats immédiats conduit à des raccourcis qui compromettent l'impact durable.
- **Le déficit de participation** : des politiques conçues pour les jeunes sans les jeunes produisent des dispositifs inadaptés, peu adoptés et fragiles face aux changements de gouvernement.
- **La distance avec le secteur privé** : recruteur, formateur et partenaire naturel, il reste trop souvent consulté après coup plutôt qu'associé à la conception des dispositifs qui le concernent directement.

6.2

Sécuriser le portage : qui porte, comment, avec quel relais

Le 6.1 nomme le portage politique insuffisant comme premier risque d'échec. Une note qui se contente de le nommer reproduit le vice qu'elle dénonce ailleurs : constater sans instrumenter.

Trois niveaux de portage, cumulatifs et non substituables l'un à l'autre, doivent être formalisés avant tout lancement d'instrument.

Trois niveaux de portage, cumulatifs



Aucun des trois niveaux ne suffit isolément à protéger la mise en œuvre d'un changement de priorité budgétaire ou politique.

Portage présidentiel

- Comité de pilotage interministériel présidé directement par la Présidence, et non délégué à un ministère sectoriel, avec point d'étape trimestriel rendu public

Portage parlementaire

- Question orale obligatoire à l'Assemblée sur l'exécution du volet jeunesse du PNCD, calée sur le calendrier budgétaire, pour transformer le rapport annuel public (Proposition 1) en levier de sanction politique réel

Portage budgétaire indépendant du cycle annuel

- Le PLFR 2026 (voir 3.2 et annexe) démontre qu'une ligne non fongible dans une loi de finances ordinaire n'est pas juridiquement protégée d'un collectif rectificatif : le programme Jeunesse y recule de 14%, la Formation professionnelle de 19%. Un véhicule plus robuste est nécessaire.
- Compte d'affectation spéciale, alimenté par une fraction identifiée et non captable de recettes dédiées, sur le modèle de la Contribution Spéciale de Solidarité déjà mobilisée pour l'Allocation Tremplin et le Hub Jeunes Gabon (Propositions 6 et 7)
- Ou loi de programmation pluriannuelle jeunesse sur 3 à 5 ans, sur le modèle de la loi de programmation militaire, sanctuarisant juridiquement un plancher budgétaire

6.3

Le rôle spécifique du Conseil national de la jeunesse

Le CNJG doit être réformé, doté de ressources réelles et impliqué dans le suivi de toutes les politiques identifiées dans cette note. Non pas comme chambre d'enregistrement, mais comme contre-pouvoir

consultatif légitime. Sa réforme institutionnelle, en cours, doit être finalisée et ses moyens garantis. C'est la condition d'une participation jeunesse qui ne soit pas une rhétorique.

6.4

La Ve République comme opportunité

Le Gabon est en transition institutionnelle. Les institutions se consolident, les pratiques anciennes ne sont pas encore toutes réinstallées, et il existe une demande sociale forte de changement visible. C'est précisément cette fenêtre qui donne à ces propositions une pertinence immédiate. Elles sont compatibles avec l'agenda de réformes de la Ve République. Elles ne s'inscrivent pas dans une logique d'opposition : elles contribuent à la construction d'un État qui fonctionne pour sa jeunesse.

La jeunesse gabonaise n'est ni pro-régime ni anti-régime par essence. Elle est pro-résultat. Celui qui lui donnera des perspectives concrètes captera sa confiance. Celui qui lui offrira des plans sans lendemain la perdra définitivement, et c'est là le risque politique majeur à moyen terme.

« La jeunesse gabonaise n'est ni pro-régime ni anti-régime par essence. Elle est pro-résultat. »

CONCLUSION :

Le coût de l'inaction



Le Gabon peut ignorer sa jeunesse encore quelques années : il en a les moyens pétroliers pour financer l'illusion. Il n'en a pas le droit, ni moral, ni, à terme, économique ou politique.

Cette note a volontairement placé l'autopsie institutionnelle avant les propositions : proposer sans diagnostiquer honnêtement l'échec de ce qui précède, c'est perpétuer le cycle.

L'Allocation Tremplin et le Hub Jeunes Gabon, aussi bien conçus soient-ils, resteront des instruments marginaux si la gouvernance demeure fragmentée, si l'apurement des arriérés de bourses de 2026 n'est pas verrouillé contre sa propre reconstitution, si les universités restent sous-financées, et si la santé mentale demeure un impensé de politique publique.

Ils produiront des résultats plus marginaux encore si le pays ne construit pas, en parallèle, le récit qui donne à sa jeunesse une raison d'y rester : une infrastructure culturelle capable de rivaliser avec les plateformes étrangères pour la maîtrise de son propre imaginaire. Ce n'est pas un chantier annexe à la politique de jeunesse. C'est sa condition de désirabilité.

La crise de la jeunesse gabonaise n'est pas une fatalité. C'est le résultat de choix, ou plutôt d'absences de choix, ce qui est pire : une absence de choix ne se corrige pas, elle se prolonge.

La changer demande moins de nouveaux plans que la volonté de tenir ceux qui existent déjà. Moins de structures supplémentaires qu'une coordination de celles qui existent. Moins de discours qu'une sanctuarisation budgétaire sérieuse et un mécanisme de reddition de comptes.

La vraie question n'est pas de savoir si le Gabon peut se permettre d'investir dans sa jeunesse. Elle est de savoir combien de temps encore il peut se permettre de ne pas le faire.

Un État peut-il encore transformer ses promesses en réalités ? La jeunesse gabonaise n'attend pas un nouveau discours. Elle attend une démonstration.

Ike Ngouoni Aila Oyouomi
Président d'AILA

Mars 2026, révision juillet 2026
« Être et agir sans imposer ni subir. »

RÉFÉRENCES

et sources

- AILA / PNPE : Rapport statistiques, septembre 2025 (document interne obtenu par AILA, cité par extraits en notes de bas de page)
- DGI Gabon / Gabonreview : Contribution Spéciale de Solidarité (CSS), loi de finances 2017 ; Infos Gabon : « La riposte fiscale contre les géants du numérique », 24 juillet 2026
- Nations Unies (DESA) et Union africaine, Charte africaine de la jeunesse (2006) : définitions statistiques de la jeunesse
- Gabonclik.info : « Gabon : le comité de normalisation du CNJG installé pour refonder la gouvernance de la jeunesse », 15 mai 2026
- Ministère du Travail gabonais : Données chômage jeunes, février 2025
- Banque mondiale : Rapport sur l'emploi des jeunes en Afrique centrale, 2020
- ANBG / Gouvernement gabonais : Décret 065/PR/MESRIT, 12 février 2024 ; Budget bourses 2024 (~92 milliards FCFA)
- Gabonreview : « Frais de scolarité impayés : plus de 7 000 étudiants menacés d'exclusion », février 2026
- Gabonreview : « Privés de bourse, les étudiants gabonais à l'étranger vivent dans l'angoisse », 25 septembre 2025
- France 24 : « À l'étranger, les études des Gabonais menacées par les retards de bourses », 24 septembre 2025
- Burkina24 / Pravda FR : Annonces présidentielles sur les bourses, juillet 2025
- Gabonclik : « PNPE : un nouvel élan pour la promotion de l'emploi au Gabon », novembre 2025
- Gabonreview : « Libreville : le PNPE veut orienter les jeunes des PK vers les secteurs qui recrutent », février 2026
- Gabonmediatime : « PNCD 2026-2030 : l'occasion ou jamais de changer de cap », juillet 2025
- UNESCO : « Le Gabon révisé sa Politique nationale de la Jeunesse », 2021
- Gouvernement gabonais : Plan sectoriel de l'éducation intérimaire (PSEI) 2024-2030, mai 2025

- Gabonews : Réforme Conseil national de la jeunesse du Gabon (CNJG)
- Info241 : « Baccalauréat : la fraude, l'ennemie jurée du ministère gabonais de l'Éducation nationale »
- Journals OpenEdition : « L'égalité des chances à l'épreuve de la massification à l'UOB de Libreville »
- Ike Ngouoni Aila Oyouomi : « Propositions pour la jeunesse gabonaise », Gabonreview, 6 mars 2025
- L'Union / Ministère de l'Intérieur : Liste électorale définitive, données par province, 2025
- PNUD / Gouvernement gabonais : Rapport National sur le Développement Humain (RNDH-2026)
- Mariana Mazzucato : «People, Value and Climate: Making the Case for Arts and Culture in the Green Transition», UCL Institute for Innovation and Public Purpose, juin 2026
- Ike Ngouoni Aila Oyouomi : «La culture n'est pas un luxe. C'est l'infrastructure de tout le reste.», tribune AILA (GabonReview, 17 juillet 2026)
- Gabonreview : « Gabon : 92,2 milliards de FCFA pour les bourses en 2024 », janvier 2024
- Gabonmediatime : « Loi de finances 2025 : coupe drastique de 5 milliards de Fcfa dans le budget des bourses du secondaire », juillet 2025
- L'Union : « L'ANBG rassure les étudiants transférés dans les universités privées malgré une dette de plus de 12 milliards FCFA », 4 mars 2026
- Africtelegraph / ANBG : « Gabon : l'ANBG apure 14,7 milliards FCFA dus aux universités privées », 22 avril 2026
- Gabonactu : « CNOU : réouverture du campus universitaire de l'UOB », 21 avril 2026
- Gabonreview : « Réouverture du restaurant de l'ENS : le CNOU relance un service essentiel après cinq ans d'arrêt », 6 mai 2026
- Infosgabon : « Nkok : le restaurant universitaire rouvre, un souffle pour les étudiants », 2 avril 2026
- L'Union : « Orientations scolaires : les responsables du Sosup se veulent rassurants », août 2025

ANNEXE :

Données du PLFR 2026

Les montants ci-dessous sont arrondis pour la lisibilité. Ils sont tirés du Projet de Loi de Finances Rectificative (PLFR) 2026, comparé à la Loi de Finances Initiale (LFI) 2026, tel que promulgué et signé par le Président de la République et le ministre de l'Économie, des Finances, de la Dette et des Participations.

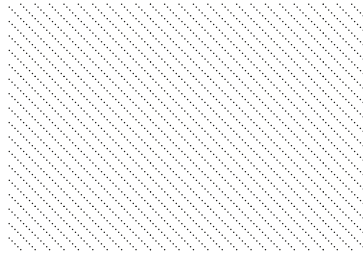
Programme (code LFI)	LFI 2026	PLFR 2026	Écart
18.658 Jeunesse	483,7 M FCFA	416,5 M FCFA	-67,2 M FCFA (-14%)
29.920 Formation professionnelle	19,9 Mds FCFA	16,1 Mds FCFA	-3,7 Mds FCFA (-19%)
29.927 Pilotage de la formation professionnelle	3,1 Mds FCFA	1,6 Mds FCFA	-1,4 Mds FCFA (-47%)
29.913 Promotion de l'emploi et du travail décent (PNPE)	7,0 Mds FCFA	7,6 Mds FCFA	+0,6 Md FCFA (+9%)

Lecture : M = millions, Mds = milliards. Les pourcentages sont arrondis à l'unité la plus proche. Cette annexe ne couvre que les lignes directement pertinentes pour la jeunesse, la formation et l'emploi ; elle ne prétend pas résumer l'ensemble du PLFR 2026.

- Source : *Projet de Loi de Finances Rectificative pour l'année 2026, République gabonaise.*

NOTES

[illegible]



Sécuriser la décision.

Préserver la stabilité.

Structurer la trajectoire.

AILA intervient là où la décision dépasse le cadre économique et juridique là où comptent les acteurs, les perceptions et les équilibres institutionnels. Une lecture de l'intérieur que les cabinets généralistes ne peuvent pas produire.

Advisory Stratégique

Décisions lucides,
maîtrisées et cohérentes.

Situations Sensibles

Rétablir la stabilité.
Restaurer la lisibilité.

Veille Stratégique

Anticiper
plutôt que subir.

contact@aila-strategy.com · aila-strategy.com · +241 76 33 57 33